



CERAS Nouvelle-Aquitaine
1 avenue Lahubiague
64100 Bayonne

COMPTE RENDU DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 15 MARS 2023

La réunion se déroule en mode hybride, de 18h30 à 20h00

Personnes présentes : Yveline REY, Anne ROCHET, Sabine LAGARDÈRE, Angélique TRAIN, Edouard ZAPATA, Joël PICART, Céline PARIS-ZAPATA.

Personnes excusées : Élodie VERDIER, Caroline LASSERRE, Lucien HALIN

Procurations : aucune

Le Quorum est atteint.

1. Ordre du jour

1.1 Validation compte-rendu CA du 18 janvier 2023

Les membres du CA valident à la majorité le compte-rendu : 0 Contre, 0 Abstention et 6 Pour.

1.2 Réponses des membres du CA sur leur engagement pour les 3 années à venir

Ont répondu favorablement pour un nouvel engagement de 3 ans : Yveline REY, Edouard ZAPATA, Joël PICART, Sabine LAGARDÈRE, Anne ROCHET, Angélique TRAIN, Lucien HALIN.

Ont signifié leur souhait d'arrêter leur mandat en qualité de membres du CA tout en restant adhérents au CERAS NA : Patrick VINOIS, Caroline LASSERRE et Jean-Luc PETIT.

3 postes au sein du CA sont actuellement vacants. Élodie VERDIER, adhérente invitée systématiquement depuis la création de l'association, se propose pour d'intégrer le CA. 2 postes restent donc à pouvoir par des adhérents membres actifs ou qui souhaiteraient le devenir.

1.3 Réponses aux propositions de devenir membres d'honneur

Les intervenants des différents colloques ont été invités par Yveline REY, en qualité de présidente, à être membres d'honneur de l'association. A ce jour, ont répondu favorablement et remercient Mme REY : Reynaldo PERRONE, Ivy DAURE, Jean-Paul MUGNIER, Alfredo CANEVARO.

Les membres du CA décident, à l'unanimité, de proposer, via la présidente, à chaque intervenant de la matinale, lors des colloques, de devenir membre d'honneur.

1.4 A propos du colloque 2023

Les intervenants du colloque ont transmis leur abstract. La diffusion de l'inscription a été envoyée le 3 mars 2023 avec l'affiche élaborée par Joël PICART, le webmaster de l'association.

A ce jour, 10 personnes sont inscrites pour le colloque. Il est prévu de transmettre 2 relances avant septembre à l'ensemble du carnet d'adresses du CERAS NA et de donner l'information lors de chaque commande du jeu de l'Oie.

1.5 Quelles perspectives de colloque pour 2024 ?

Yveline REY propose la possibilité de solliciter Robert NEUBURGER et Francesco BRUNI sur le thème « Les styles narratifs en systémique ».

Les membres du CA valident à la majorité cette proposition : 0 Contre, 0 Abstention et 6 Pour.

En vue de la traduction nécessaire pour l'intervention de Francesco BRUNI, il pourra être demandé à deux anciennes stagiaires du CERAS, Sabrina DA AGUEDA et Elena TODESCHINI d'y participer. Il sera aussi envisagé de demander à Ivy DAURE d'intervenir en qualité de modératrice et de traductrice.

Pour les interventions de l'après-midi, Joël PICART serait favorable pour présenter le travail autour des approches narratives en séances d'analyse des pratiques. Gise ROSSET pourrait être sollicitée pour présenter son travail clinique autour du conte systémique. Et il pourra être envisagée une autre intervention selon les propositions. Yveline REY prend contact avec les intervenants de la matinale. En fonction de leur réponse, les intervenants de l'après-midi et Ivy DAURE seront contactés ou pas.

1.6 Point sur le bilan comptable en cours de finalisation

Yveline REY et Joël PICART vont rencontrer l'expert-comptable prochainement une présentation en vue de l'AG de juin.

2. Questions diverses

2.1 Présentation de candidatures en qualité de membres actifs :

- a. Sabine LAGARDÈRE présente la candidature de **Patrice MARTIN**, adhérent du CERAS, assistant social, formé à la systémie (Grégory Bateson), est intéressé pour devenir membre actif. Il réside au nord de la Nouvelle-Aquitaine dans les Deux-Sèvres, et travaille sur Nantes comme directeur d'un centre de formation.
- b. Sabine LAGARDÈRE présente la candidature de **Ludivine ARTUS**, adhérente du CERAS, qui vit et exerce à Périgueux. :« *Cela nous fait rallier la Dordogne au CERAS NA ! Cette jeune femme, maman depuis deux mois, a plusieurs cordes à son arc. Elle m'a envoyé son témoignage de 2020 paru dans le Journal des Psychologues, je pense que cet écrit vous plaira :*
<https://www.jdpsychologues.fr/actualit%C3%A9s/tous-dans-le-meme-bateau-temoignage-d-une-psychologue-en-ehpad>.
Elle a également écrit un livre sur la confiance en soi pour un public adolescent :
<https://www.decitre.fr/livres/avoir-confiance-en-moi-9782494136007.html>.
Et elle a co-écrit une pièce de théâtre : "MOTUS » qu'elle a joué avec Marie Hervé, éducatrice spécialisée en protection de l'enfance, au Théâtre des beaux-arts de Bordeaux :
<https://www.theatre-beauxarts.fr/programmation-theatre-bordeaux/spectacles/motus/> »

- c. Sabine LAGARDÈRE présente la candidature de **Dominique RAPIN**, de formation Conseillère en Economie Sociale et Familiale. Elle a été conseillère conjugale. Elle a suivi une formation longue à l'approche systémique à l'institut Grégory Bateson. Elle exerce en qualité de psychopraticienne en consultation, en analyse des pratiques et en formation.
- d. Edouard ZAPATA présente la candidature de **Géraldine CHERNET**, adhérente du CERAS, pédopsychiatre, thérapeute systémique et formatrice, ancienne interne des hôpitaux de Poitiers, formée en thérapie systémique, en psychiatrie criminelle et médico-légale et psycho-traumatologie (intégration des cycles de vie) exerçant dans le médico-social depuis 2013 et en cabinet libéral depuis novembre 2021.
- e. Céline PARIS-ZAPATA lit la présentation de candidature de **Virginie TREY**, adhérente du CERAS :
« Formée à Bordeaux à un master de psychologie de psychologie de l'enfant et de l'adolescent obtenu en 2006 selon une approche intégrative, j'ai été intéressée par l'approche psychodynamique, orientée par les rencontres notamment avec un maître de stage. J'ai ensuite intégré un cartel Lacanien pendant plusieurs années. J'ai trouvé mon premier emploi sur un service de placement familial à mi-temps puis un complètement de temps en MECS. Je me suis sentie rapidement comme entravée dans ma pratique au PF avec les concepts théoriques que j'avais appris : proposer un suivi psychologique aux enfants mais faire des liens avec leur environnement de vie et familial était toujours complexe sur un plan institutionnel. Des amies ont fait la formation à l'IDES et c'est comme ça que j'ai démarré en 2013. Ce qui m'a amené des perspectives de travail illimitée et tellement enrichissantes. J'ai développé ma créativité et l'engagement du thérapeute n'était plus un manque de distance mais un axe de travail essentiel en protection de l'enfance. Je suis toujours confrontée à des empêchements dans ma pratique liés à l'institution mais quand je n'arrive plus à trouver de compromis, j'essaie de voir des perspectives, notamment dans l'exercice d'une pratique libérale. Je souhaite continuer à m'enrichir dans l'approche systémique et partager les apports de cette pratique dans mon environnement professionnel. ».

Les membres du CA valident à l'unanimité chacune de ces candidatures : 0 Contre, 0 Abstention et 6 Pour.

A la suite du CA, une lettre d'information va être envoyée à l'ensemble des adhérents 2022 et 2023 pour leur proposer de présenter leur candidature en qualité de membre actif auprès d'un membre du CA. Pour celles et ceux qui deviennent membres actifs, ils pourront s'ils le souhaitent présenter leur candidature pour être membres du CA. Le vote se déroulera à main levée pour ceux qui seront en présentiel et sous la forme d'un sondage pour ceux en visio. Il sera soumis en futurs candidats d'adresser au préalable leur présentation afin qu'elle puisse être envoyée aux adhérents avant l'AG.

2.2 Modalités de renouvellement des membres du CA

Sabine LAGARDÈRE questionne les modalités de renouvellement des membres du CA et du déroulé des élections en AG. Il est proposé aux membres actuels du CA de travailler autour d'un règlement de fonctionnement s'ils souhaitent que les modalités soient différentes de celles prévues par les statuts de l'association.

Pour information, les statuts de l'association sont adressés aux membres du CA pour apporter des réponses aux questionnements posés par Mme LAGARDÈRE. Le mode de vote est à main levée ou à bulletin secret si nécessaire. Pour présenter sa candidature au CA, il est nécessaire d'être coopté comme membre actif. Les personnes élues au CA sont rééligibles sans précision sur le nombre possible de réélection. La réélection du CA a lieu tous les 3 ans. A la suite de l'élection du nouveau CA lors de l'AG, il sera nécessaire d'effectuer les démarches suivantes :

En application de l'article 5 de la loi de 1901, tout changement de dirigeant d'une association loi 1901 doit faire l'objet d'une déclaration au greffe des associations de la préfecture auquel elle est rattachée. Cette démarche se fait via le formulaire CERFA 13971 (ou éventuellement sur papier libre) et doit intervenir dans les 3 mois qui suivent l'Assemblée Générale qui a entériné le changement de bureau. La déclaration est accompagnée d'une copie du procès-verbal ou de la décision de nomination des nouveaux dirigeants, et doit mentionner les noms, prénoms, professions, nationalités et adresses des nouveaux membres du bureau.

La déclaration peut se faire par lettre recommandée avec accusé de réception ou en ligne sur le site [ServicePublic.fr](https://servicepublic.fr), sous réserve que l'association y ait un compte ouvert. Une fois la déclaration effectuée, la préfecture délivre un récépissé de déclaration qui rend le changement de dirigeants opposable aux tiers.

Rédigé par Céline PARIS-ZAPATA

Prochaine réunion du Conseil d'Administration

Mercredi 24 mai de 18h30 à 20h